

## **Représentation au CNESER : le doctorat identifié comme grand intérêt national**

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (**CNESER**) a été installé mardi 17 septembre 2019 par Dr Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Deux sièges ont été attribués par la ministre<sup>1</sup> à des personnalités qualifiées de l'Association Nationale des Docteurs (**ANDès**) et du Réseau National de Collèges Doctoraux, pour représenter spécifiquement un grand intérêt national : le doctorat.

### **Un signal positif envoyé aux acteurs du doctorat et de l'ESR**

À la croisée de l'enseignement supérieur et de la recherche, le diplôme national de doctorat atteste de la réalisation d'une expérience professionnelle de recherche. Les docteurs ont l'opportunité d'irriguer l'ensemble des secteurs d'activité et des acteurs publics et privés. L'État et la communauté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) ont la responsabilité de favoriser la reconnaissance du doctorat par la société : il en va de l'attractivité de l'ESR et d'une vision de l'avenir qui repose sur la connaissance.

L'ANDès se félicite de l'intérêt porté par la ministre et ses services aux problématiques liées à la qualité et à la reconnaissance du doctorat. Cette double nomination au CNESER, pour une durée de quatre ans, démontre la volonté de renforcer l'intégration de ces problématiques spécifiques dans les réformes actuelles et à venir. Il s'agit de favoriser leur prise en compte dans la définition et le suivi des stratégies nationale et européenne en matière d'ESR, ainsi qu'à leur mise en œuvre opérationnelle, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

### **Une expertise du doctorat au service des acteurs de l'ESR et des pouvoirs publics**

Afin de co-construire et alimenter les réflexions relatives au doctorat, l'ANDès entend intensifier les liens avec et entre les acteurs de l'écosystème du doctorat, de l'ESR et au-delà, représentés ou non au CNESER. L'ANDès souhaite contribuer à positionner le doctorat et la recherche dans les réflexions et travaux des différents ministères et du gouvernement.

L'actualité nationale de l'année à venir s'annonce riche, autour de la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche<sup>2</sup> et de son financement, dans un paysage de l'ESR en évolution continue, avec une attention particulière à porter sur l'avenir de l'emploi scientifique.

---

1 *Nomination au Cneser, arrêté du 11-9-2019*, Bulletin officiel n°34 du 19 septembre 2019, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2 *Soutenir la reconnaissance du doctorat en France, au bénéfice d'une recherche publique attractive et d'une société innovante*, ANDès, 14 mai 2019.

## À propos de l'ANDès

L'ANDès est l'association nationale des docteurs. Fondée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quel que soit leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

L'ANDès a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs ;
- mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décloisonnement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières », tirer parti de l'expertise et des savoir-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain ;
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs, permettre à chacun de développer son réseau professionnel, favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.